

Utilisation du volontariat : Les Autonomes consternés par la suffisance des élu(e)s du CA du SDIS !

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu au CA du SDIS le 20 février dernier a donc penché en faveur du maintien d'un stationnaire SPV non-intervenant en poste dans certains centres de secours.

Nous n'allons pas revenir sur l'intérêt opérationnel ou non de cette fonction qui coutera au SDIS la modique somme de 210.000 euros minimum.

En revanche, les Autonomes qui ont assisté à ces débats ont pris la mesure de ce qui préoccupe, ou pas, nos élus. Ainsi, nous avons pu entendre de membres du CA que « **en dessous d'un million d'euros, on ne compte pas** »... « **Nous ne sommes pas à quelques centaines de milliers d'euros près** »... C'est très bien, mais pourquoi dans ce cas ne pas consacrer cette somme au recrutement de SPP opérationnels ? Ne serait-ce pas plus utile d'investir sur l'emploi et le maintien des familles de 6 jeunes SPP sur ces territoires (210.000 euros) plutôt que de rémunérer des SPV à occuper des postes pas forcément indispensables ? SPV qui ont déjà un travail et n'ont pas besoin de ça pour vivre. Et si tel n'est pas le cas, nos administrateurs savent-ils que ce sont peut-être ces mêmes SPV maintenus ainsi sur ces postes qui sont en attente d'un emploi de SPP ?

Nulle voix entendue pour défendre ce point de vue, stupéfiant !

Nous avons bien eu droit à quelques tirades émouvantes sur la défense du service public de proximité, mais la conclusion a toujours été la même : « *il n'y a qu'à développer le volontariat* »... Beh tiens, puisque ça coûte moins cher ! : **Le service public oui ! La précarisation pourquoi pas !**

En attendant, compte tenu que le SDIS n'est pas à quelques 200.000 euros près, **nous exigeons une rallonge du même niveau que celle accordée au maintien des SPV non-intervenants soit votée pour le recrutement de 6 SPP supplémentaires à la FI 2017.** Nous serons encore loin de la barre du million d'euros à partir de laquelle on compte.

Les Autonomes